

Tarifs Journaliers

EHPAD « Les Résidences Bocage d'Anjou »

Sites de Vern d'Anjou, du Lion d'Angers et de Bécon-les-Granits

Au 1^{er} mars 2023

(Arrêté n° 2023-02-AR-0101 du Conseil Départemental de Maine et Loire du 21/02/2023)

Grille des Tarifs			
GIR	1/2	3/4	5/6
Tarif Hébergement	70.06	70.06	70.06
Surcoût dépendance selon GIR	22.86	14.51	6.16
Tarif total journalier (Hébergement + dépendance)	92.92	84.57	76.22
Aide APA (pour les GIR 1-2-3-4) Versée par le département à l'EHPAD	16.70	8.35	0.00
Tarif journalier supporté par l'usager après déduction de l'APA	76.22	76.22	76.22
Montant mensuel payé par l'usager (sur une base de 30 jours)	2286.60 €		

2 cas possibles pour l'aide APA:

Si vous êtes du département de Maine et Loire ou de Loire-Atlantique. Cette somme ne vous sera pas facturée car elle est versée directement à l'établissement.

Si vous arrivez d'un département AUTRE que le Maine et Loire ou la Loire-Atlantique, cette somme vous sera facturée et vous toucherez directement sur votre compte de l'allocation personnalisée à l'autonomie.

Tarif hébergement moins de 60 ans : 88.91 €

Tarif des repas servis aux familles (sur réservation) :

- ❖ Déjeuner 9.25 €
- Déjeuner enfant de -12 ans 4.62 €
- ❖ Repas de fête 15.00 €
- Repas de fête enfant de -12 ans 7.50 €

Déduction applicable pour les absences de plus de 24 heures :

- ❖ Ticket modérateur 6.16 €

Déduction applicable pour absence de plus de 72 Heures et dans la limite de 30 jours consécutifs :

- ❖ Hospitalisation en hôpital ou clinique 20.00 €
- ❖ Hospitalisation en service psychiatrique 15.00 €
- ❖ Forfait alimentaire déduit en cas d'absence pour convenances personnelles 3.94 €